

La Tribune de Genève SA  
1211 Genève 11  
022/ 322 40 00  
www.tdg.ch

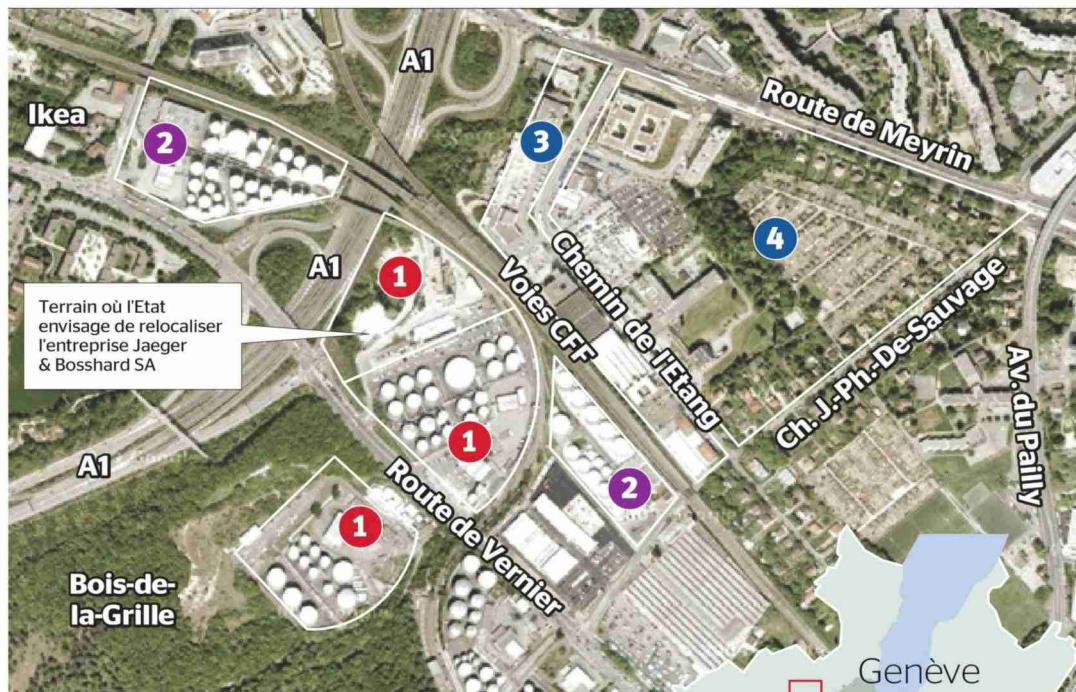
Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 56'333  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 719.10  
Abo-Nr.: 1077515  
Seite: 25  
Fläche: 53'056 mm<sup>2</sup>

## Aménagement

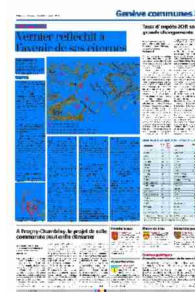
# Vernier réfléchit à l'avenir de ses citernes

Projet de la commune de Vernier pour relocaliser les citernes pétrolières



- 1 Parcelles pouvant être densifiées
- 2 Citernes pouvant être dégagées
- 3 Projet de l'Etang: parcelles prévues pour des bureaux
- 4 Projet de l'Etang: parcelles prévues pour des logements

© CHIACCHIARI



## Laure Gabus Les citernes de pétrole ont élu domicile dans la commune il y a près de soixante ans

La commune de Vernier accueille les réserves de pétrole du canton depuis les années 50. Dès 1972, les entrepôts sont approvisionnés directement par le pipeline de Marseille. Un autre pipeline relie la commune à l'aéroport voisin.

A l'époque, ces réserves étaient situées en rase campagne. Aujourd'hui, elles se retrouvent en pleine ville. Une situation potentiellement dangereuse et handicapant le développement de la commune. Dès lors, Vernier réfléchit à la relocalisation de ses citernes.

Entretien avec Yvan Rochat, conseiller administratif Vert.

### En 2007, une étude a été lancée pour repenser la situation des réservoirs de pétrole de Vernier. De quoi s'agit-il?

La commune de Vernier, le Canton et un investisseur privé (RI Realim) ont démarré une vaste étude pour délocaliser, concentrer et diminuer la centaine de citernes pétrolières existantes. Certains entrepôts seraient vidés et pourraient être démolis alors que d'autres pourraient être mis à un autre endroit. Deux sites ont été identifiés pour accueillir davantage de citernes: la zone en bordure du Bois de la Grille, où sont déjà entreposés des réservoirs, ainsi que le terrain d'en face, situé entre la route de Vernier et l'autoroute (*zones rouges*).

### Pourquoi vouloir déplacer les pétroliers?

Autour de chaque citerne, il y a une zone de légalité où il est interdit de construire. Au final, beaucoup de terrains constructibles sont perdus. Pour ces raisons, la commune veut

avant tout libérer deux parcelles (*zones violettes sur l'image ci-dessus*). La parcelle en face d'Ikea devrait être dégagée entre autres pour des raisons de sécurité vis-à-vis des nombreux commerces et bureaux installés autour. Il faudrait également dégager la parcelle située entre les voies de train, le chemin Jacques-Philibert-De-Sauvage et la route de Vernier pour pouvoir réaliser, en face, le «projet de l'Etang»: un millier de logements et quatre mille places de travail (*zones bleues*).

### Quel obstacle rencontrez-vous?

Premièrement, si l'on ne dégager pas la parcelle face au «projet de l'Etang», les promoteurs devraient ériger un bâtiment très haut, aux murs épais et à la façade aveugle pour protéger la zone. Ce bâtiment, orienté sud-ouest, couvrirait une bonne partie des futurs logements de son ombre.

Ensuite, l'Etat vient de décider de déménager le ferrailleur Jaeger & Bosshard, actuellement sur le site de la Praille-Acacias-Vernets (PAV), sur l'un des terrains identifiés pour reloger les citernes (*haut de la zone rouge*). Si l'Etat met l'entreprise à cet endroit, le projet de relocalisation des citernes est mort. Et il ne faut pas se leurrer, ce déplacement ne permettra pas au projet PAV d'avancer, il ne sera qu'un geste symbolique de l'Etat pour tenter de prouver que le PAV est en bonne voie. Je trouve que c'est faire payer à Vernier un prix exorbitant pour un symbole vide d'action.

### Au début de l'étude, il y a trois ans, l'Etat travaillait avec vous. Avez-vous le sentiment qu'il vous a tourné le dos?

Parfaitement. Nous avons besoin du soutien et de l'action de l'Etat si l'on veut éviter que le territoire de Vernier continue à être mal exploité et à subir des nuisances importantes. Le projet des citernes est d'am-

pleur cantonale, pas uniquement communale. Il permettrait de construire des logements et des bureaux en quantité. L'Etat doit se responsabiliser à Vernier. La question de la relocalisation des pétroliers devrait être l'une des priorités du Conseil d'Etat.

### Une motion pour stopper la localisation de Jaeger & Bosshard sur la zone prévue pour accueillir plus de citernes a été déposée au Grand Conseil en septembre 2009.

#### Où en est-on?

L'urgence a été demandée à deux reprises - une fois en octobre 2010, une autre il y a trois semaines. Elle a été refusée à chaque fois.

### Quelle solution envisagez-vous?

L'Etat souhaite acheter la parcelle du Moa. Une parcelle de 20 000 m<sup>2</sup> qui pourrait accueillir des entreprises du PAV. Nous avons donc demandé que cette parcelle accueille Jaeger & Bosshard, mais les conseillers d'Etat Mark Muller et Pierre-François Unger estiment que c'est à la commune de réaliser une telle étude d'implantation.

### Existerait-il d'autres sites capables d'accueillir les citernes?

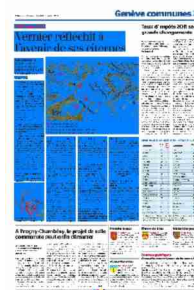
L'étude n'est pas terminée. Mais il sera difficile de trouver d'autres terrains sur la commune. Le pipeline de Marseille arrivant à Vernier, localiser les pétroliers hors de la commune n'est pas impossible mais complexifierait le projet.

### La commune de Vernier n'a-t-elle pas intérêt à garder les citernes sur son sol?

Non, il s'agit d'entrepôts qui n'engagent que très peu de personnel. Ce qui rapporte aux communes, c'est le nombre d'employés.

Datum: 06.12.2010

**Tribune  
de Genève**



**EV/UP** ERDÖL-VEREINIGUNG  
UNION PÉTROLIÈRE

La Tribune de Genève SA  
1211 Genève 11  
022/ 322 40 00  
www.tdg.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 56'333  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 719.10  
Abo-Nr.: 1077515  
Seite: 25  
Fläche: 53'056 mm<sup>2</sup>



**Yvan Rochat, conseiller  
administratif de Vernier.** P. ALBOUY